



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 23 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois novembre, à 10 heures, les membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Président, dans les locaux de la Fédération Française de Volley, 4 rue des Sarrazins, 94600 Créteil. La séance est retransmise en direct par visioconférence.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée générale électorale et remercié la Fédération Française de Volley pour son accueil, le Président Thierry RAPHET ouvre la séance à 10 heures et 10 minutes et rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

1. Constat du quorum ;
2. Allocution d'ouverture de la commission de surveillance des opérations électorales ;
3. Renouvellement du comité directeur ;
4. Allocution de clôture du président nouvellement élu.

I. Constat du quorum

Participation au scrutin de l'Assemblée générale ordinaire	Nombre de votants	Nombre de voix
Nombre d'électeurs inscrits	185	807
Nombre d'émargements	122	573
Taux de participation	65,95%	71,00%

Le décompte des voix dont dispose théoriquement l'Assemblée fait ressortir un total de 185 clubs représentant 807 voix acquises.

122 clubs représentant 573 voix ayant pris part au scrutin, il est constaté que les conditions de quorum sont remplies.

II. Allocution d'ouverture de la commission de surveillance des opérations électorales

La Présidente de la Commission de surveillance des opérations électorales, Estelle DUPETIT, rappelle que l'Assemblée est convoquée ce jour aux fins de renouvellement du Comité directeur fédéral, au terme normal de son mandat conformément à l'article 27 des statuts fédéraux, sous supervision de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Le vote à distance par voie électronique a été ouvert en amont de l'Assemblée, le 12 novembre 2024 à 8h00, par voie électronique sur un site internet de vote numérique de confiance (Voteer).

Dans le même temps, les collèges spéciaux des arbitres, entraîneurs et scoreurs ont voté jusqu'au 23 novembre 2024 à 10h pour élire leur représentant respectif au sein du Comité directeur fédéral.

III. Renouvellement du Comité directeur

Après délibération de l'Assemblée, le vote est clôturé à 10 heures vingt.

La Commission de surveillance des opérations électorales procède au dépouillement, puis sa présidente présente les résultats des élections des collèges spéciaux des arbitres, entraîneurs et scoreurs et du collège général à l'Assemblée.

Election du représentant des arbitres au Comité directeur fédéral

Participation	Votants	Voix	
Arbitres inscrits comme électeurs	56	56	
Nombre d'émargements	53	53	
Taux de participation	94,64%	94,64%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Quels candidats souhaitez-vous élire comme représentant des arbitres au Comité directeur fédéral ? (Choix unique)	Ludovic MEILLIER (titulaire) / François-Xavier CHAFFOIS (suppléant)	50	100%
	Ne se prononce pas (vote blanc)	3	n/a

Monsieur Ludovic MEILLIER est élu comme représentant titulaire des arbitres au Comité directeur fédéral et Monsieur François-Xavier CHAFFOIS comme suppléant.

Election du représentant des entraîneurs au Comité directeur fédéral

Participation	Votants	Voix	
Entraîneurs inscrits comme électeurs	21	21	
Nombre d'émargements	21	21	
Taux de participation	100%	100%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Quels candidats souhaitez-vous élire comme représentant des entraîneurs au Comité directeur fédéral ? (Choix unique)	Pablo OSSANDON (titulaire) / Tom REGNIER (suppléant)	16	100%
	Ne se prononce pas (vote blanc)	5	n/a

Monsieur Pablo OSSANDON est élu comme représentant titulaire des entraîneurs au Comité directeur fédéral et Monsieur Tom REGNIER comme suppléant.

Election du représentant des scoreurs au Comité directeur fédéral

Participation	Votants	Voix	
Scoreurs inscrits comme électeurs	74	74	
Nombre d'émargements	66	66	
Taux de participation	89,19%	89,19%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Quels candidats souhaitez-vous élire comme représentant des scoreurs au Comité directeur fédéral ? (Choix unique)	Soazik KLEIN (titulaire) / Marion AUGUSTE (suppléante)	62	100%
	Ne se prononce pas (vote blanc)	4	n/a

Madame Soazik KLEIN est élue comme représentante titulaire des scoreurs au Comité directeur fédéral et Madame Marion AUGUSTE comme suppléante.

Election des membres du Comité directeur fédéral du collège général par l'Assemblée générale électorale

Participation	Votants	Voix	
Nombre d'émargements	122	573	
Taux de participation	65,95%	71,00%	
Question	Réponse	Voix obtenues	
Quelle liste de candidatures souhaitez-vous élire au Comité directeur fédéral ? (Choix unique)	Liste "Olympiade FFBS 2025-2028" – tête de liste Didier SEMINET	490	100%
	Ne se prononce pas (vote blanc)	83	n/a

La liste "Olympiade FFBS 2025-2028" remporte les 19 sièges à pourvoir au titre du collège général du Comité directeur fédéral.

En conséquence, en application de l'article 50.1 des statuts et en tenant compte des règles d'attribution des sièges de l'article 39 du règlement intérieur :

- Monsieur Didier SEMINET est élu Président de la Fédération en sa qualité de tête de liste ;
- Sont également élus membres titulaires du Comité directeur fédéral :

Madame Christelle BONAVIDA

Monsieur Damien GUIONIE

Madame Isabel BERTRAND

Monsieur Marc WILLIAMSON

Madame Fouzia SAIDI

Monsieur Vincent BIDAUT

Madame Marie-Christine BINOT (*médecin*)

Monsieur Frédéric KERBECHÉ

Madame Aurélie BACELON

Monsieur Sylvain PONGE

Madame Julie FOUACE

Monsieur François BONNET

Madame Nadège SINOQUET

Monsieur Baptiste IZOULET

Madame Charlène SALZBORN

Monsieur Thomas MASSE

Madame Laetitia ODIN

Madame Victoria BITEUR

- Sont élus membres suppléants du Comité directeur fédéral (*par ordre d'inscription sur la liste*) :

Monsieur Stéphane FROMENT, Madame Julie COUTON, Monsieur Jonathan BEHR et Madame Marie FAUCOMPRES

IV. Allocution de clôture du président nouvellement élu

Monsieur Didier SEMINET prend la parole pour remercier l'Assemblée de la confiance qui lui a été faite et prononce son allocution de clôture.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures et 40 minutes.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Président.

Didier SEMINET
Président

